



PLAN D' ACTIONS MUNICIPALES 2014-2020

(Déclinaison et mise en œuvre de la promesse de foi des élus,
sous la réserve des possibilités financières de la commune)

Le plan

Avec l'objectif de décliner la promesse de foi faite aux électeurs, en mars 2014, en fixant un travail municipal de fond tout au long de la mandature, complémentaire de celui de la vie courante, les membres du conseil municipal ont voté leur plan d'actions municipales 2014 – 2020, le 03 juin 2014.

Ce plan d'actions repose sur les principes suivants :

- donner aux Gisyliens et Grisyliennes un service municipal au plus près de leurs préoccupations, sous couvert de l'intérêt général,
- respecter l'équilibre financier actuel du budget communal et chercher des gains communaux,
- fixer un objectif pour chacune des actions,
- traiter conformément au plan local d'urbanisme les actions y faisant référence,
- affecter chacune des actions à la commission de travail du conseil municipal concernée; elle désignera, en son sein, un pilote pour chacune des actions dont elle aura la responsabilité de mise en œuvre et travaillera en cas de besoin avec l'appui d'une commission complémentaire à son domaine d'action.
- communiquer tout au long de la mandature sur la création du plan et sa mise en œuvre, tant au niveau des électeurs qu'au sein des membres du conseil municipal, au travers de points d'étape. A cette occasion et selon les besoins, les membres du conseil municipal auront à s'exprimer et à voter sur les décisions techniques à prendre pour mener, à bien et à terme, les diverses actions du plan.

Moyens financiers communaux

1. l'endettement de la commune en 2014 et ses perspectives d'ici 2016,
2. l'autofinancement possible inscrit au budget communal 2014.

**Remboursements des emprunts en
2014: 4736€/mois**

- **Crédit Agricole 300 000€**: voirie 2264€/mois- *Extinction en 2025*
- **Caisse dépôts et consignations 65 000€** : logements sociaux 277€/mois - *Extinction en 2032.*
- **Crédit foncier 71 000€** : logements sociaux 682€/mois – *Extinction en 2016*
- **Dexia 120 000€**: extension mairie 1081€/mois - *Extinction en sept 2014*
- **Caisse épargne 99 480€**: éclairage public 428€/mois - *Extinction en mai 2014.*

▶ *A charge égale pour le budget communal : 2191 €/mois disponibles en 2016.*

▶ Soit 56 832€ de remboursements d'emprunts en 2014, pour un budget communal de 1 292 709€ donc un taux d'endettement de la commune de 4,40%.

▶ Autofinancement possible inscrit au budget communal 2014 : 92 246€ = somme des dépenses imprévues + investissements prévus en 2014, hors Parc et rue des Maurois, + réserve en R 60631

Pour mémoire : la promesse de foi des élus.

Les ambitions l'équipe.

- ✓ *Continuer à préserver le caractère rural et les patrimoines du village, au travers d'une politique communale écoresponsable,*
- ✓ *Développer « le bien vivre ensemble » au travers d'un village agréable, calme, gai, propre, dynamique, créatif.*

Ses engagements.

- ✓ *Gérer la vie quotidienne, atteindre les objectifs 2014-2020 de la municipalité en s'appuyant sur les compétences de l'équipe municipale, sur celles de la communauté de communes « Vexin Centre », du Parc régional naturel du Vexin français, du Conseil général du Val d'Oise et de la Région Ile de France*
- ✓ *Exploiter le potentiel communal, en particulier celui offert par les créations communales récentes.*

Ses objectifs 2014-2020.

- *Priorité à la propreté, à l'entretien et à l'embellissement des rues et sentes du village.*
- *Poursuite du fleurissement du village et de la protection de la biodiversité locale avec la participation de « jardiniers volontaires du village ».*
- *Appui renforcé de la commune aux associations locales pour créer du lien social au sein du village, via leur développement, le partage de valeurs et d'actions thématiques.*
- *Déploiements pour la petite enfance, les scolaires, les jeunes, les aînés, d'activités culturelles, artistiques, touristiques, sportives courantes et nouvelles dans les espaces communaux tels que : le préau de l'école, la maison des associations, l'Espace « loisirs et sports », la salle des fêtes de la mairie, la salle d'exposition de l'Espace « Loisirs et sports ».*
- *Création de sentiers de promenades champêtres, du patrimoine végétal et du patrimoine bâti avec l'expertise et l'aide financière du Parc naturel régional du Vexin français.*
- *Appui communal pour pérenniser, développer le commerce de proximité et les entreprises locales.*
- *Renforcement de la capacité d'alimentation des habitants en eau potable captée depuis la source de Berval.*
- *Rénovation de locaux communaux d'intérêt général.*
- *Réfection de la rue des Maurois, de chaussées et trottoirs communaux défectueux.*
- *Achèvement de la lutte contre les vitesses excessives des automobilistes dans les rues du village.*
- *Poursuite de la communication municipale auprès des villageois, des collectivités locales, des visiteurs, des artistes et des commerçants du village, via les supports papier et numérique.*
- *Mise en place de commissions consultatives :*
 - ✓ *d'élus et d'habitants, créatifs sur le cadre de vie des villageois,*
 - ✓ *d'élus et de jeunes tournés vers l'apprentissage de la vie en communauté et leur participation à la vie d'intérêt général et local. (création et animation d'un conseil municipal des jeunes du village)*
- *Participation active des conseillers municipaux aux travaux des commissions de la communauté des communes de Vexin Centre, de celles du parc naturel régional du Vexin français et des syndicats intercommunaux.*
- *Enquête sur les utilisations potentielles du terrain de football, proche de la lisière du bois de la butte du moulin et mise en œuvre d'un projet fédérateur pour la population.*
- *Gestion financière équilibrée et adaptée aux justes besoins d'intérêt général.*



Grille de lecture du Plan d'actions municipales ci – dessous :

C1 : commission pilote.

C2 : commission d'appui.

Commission : vie courante municipale

Commission : cadre de vie

Commission : communication

Commission : fêtes et cérémonies

Commission : finances

Liste des actions municipales 2014 - 2020,

ACTIONS INSCRITES DANS LA PROMESSE DE FOI	OBJECTIF	DEPENSE = D GAIN = G	LES +	C	C
				1	2
1- Propreté, poursuite fleurissement et embellissement du village.	Renforcer la qualité du cadre de vie quotidien des habitants et la vision des visiteurs du village.	- Entretien annuel : zones paysagères : 8350€TTC Parc : 8900€TTC - Investissements vie courante, matériel végétaux à venir : D limité.	- Création de liens sociaux au travers d'actions municipales et privées. - Reconnaissance Région Ile de France		
2- Animation de la vie associative	- Accompagner les associations dans leurs activités et développements. - Utiliser, animer, gérer les espaces communaux en place. - Contribuer à la création d'une association « Je jardine Grisy ».	D modeste	Création de liens sociaux de « la petite enfance aux ainés ».		
3- Création de deux sentiers : « patrimoine au cœur du village » et « promenade autour de celui – ci ».	- Mettre en exergue l'histoire, le patrimoine bâti et paysager du village à ses habitants et visiteurs. - Offrir un chemin de détente balisé autour du village.	D limitée et subventionnée par le Parc naturel régional du Vexin français	- Mise en valeur de la richesse patrimoniale et paysagère du village, de la commune. - Travailler avec l'expertise du Parc naturel régional du Vexin français		
4- Rénovation de locaux communaux	Rénovation : - d'un logement (maison JFC Gir; mairie; école). - cuisine et, plafond de la salle de restauration scolaire et des fêtes. - crépi de la mairie	G à définir D élevée	- Recherche de revenus de location. - Mise en conformité sanitaire et insonorisation au profit des scolaires et des locataires. - Embellissement.		

<p>5- Réfection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la rue des Maurois - de tapis routiers, trottoirs et bordures de trottoirs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un trottoir, de parkings et rénovation de la chaussée. - A définir selon les besoins 	<p>D élevée : 150 000€TTC. (Action inscrite au budget 2014). D potentiellement élevée selon les décisions.</p>	<p>Prévu au plan municipal 2008-2014</p>		
<p>6- Poursuite lutte contre vitesse automobile élevée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Restructurer le plan de circulation dans le village. - Création de chicanes, et d'un rond-point rue du Général De Gaulle 	<p>Financement Conseil général du val d'Oise</p>	<p>Sécurité des personnes</p>		
<p>7- Mise en place d'une commission consultative « élus/habitants » sur le cadre de vie du village</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Captage d'idées nouvelles, proches des habitants. - Animation : <u>d'enquêtes</u> : vidéo protection, utilisation terrain de football, voisins vigilants, police intercommunale, <u>d'un mécénat local</u> 	<p>D nulle</p> <p>Voir action 14.</p>	<p>Enrichissement des liens avec la population et du plan d'actions municipales, au plus près des attentes des villageois</p>		
<p>8- Mise en place d'un conseil municipal des jeunes du village</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire participer des jeunes volontaires à la vie municipale - Former des jeunes à la vie publique au service de l'intérêt général. 	<p>D nulle</p>	<p>Rapprochement des aînés et des jeunes.</p>		
<p>9- Poursuite de la politique de communication de la municipalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Publication bulletin municipal papier, 4 fois/an. - Refonte et mise à jour régulière du site internet du village. - Offre de publicité gratuite sur le site internet aux commerçants, artisans, entreprises et partenaires du village 	<ul style="list-style-type: none"> - D 1600€TTC/an - D 700€TTCen 2014; 350€TTC/an, ensuite. - G sur publicité d'acteurs extérieurs au village 	<ul style="list-style-type: none"> - Réponses aux attentes d'actualités sur le village et le territoire - Mise en valeur des acteurs économiques du village - Ressources financières augmentées. 		

AUTRES ACTIONS	OBJECTIF	DEPENSE = D GAIN = G	LES +	C 1	C 2
10 - Locations de salles communales	Amener au budget communal des ressources supplémentaires	G à définir (Pour info la location de la salle des fêtes crée une ressource annuelle de quelque 5000€)	Possibilité de financer l'entretien et le chauffage des locaux.		
11- Déployer à Grisy : - le « Ciné rural 60 » - le théâtre.	Offrir aux habitants des séances de cinéma et de théâtres sur place	D 4000€/an	Créer des liens culturels dans le village.		
12- Plantation d'une vigne coté « Butte du Moulin »	Renouer avec une culture grisylienne d'autrefois.	D limitée à définir	Complément au verger du Parc « loisirs et sports » de Grisy les Plâtres		
13- Rénovation de l'aire de pique-nique et de la plateforme attenante.	Permettre aux Grisylis et aux marcheurs de se détendre, face à une vue champêtre sur la plaine de Cormeilles en Vexin.	D limitée à définir	Complément au sentier de promenade de l'action 3 du plan		
14- Création de vitraux manquants dans l'église du village	Enrichir le monument	D à définir compte tenu : - d'un mécénat local à organiser, - de subventions potentielles du ministère de la culture, du Parc naturel régional du Vexin français.	La Sté Fanny Glass est intéressée par le projet; elle contribuerait au financement.		